

Flash info - spécial vaccination

Votre commune en action !

Comme annoncé par le gouvernement, les personnes âgées de plus de 75 ans peuvent se faire vacciner contre la Covid-19 depuis le 18 janvier 2021, ainsi que les personnes atteintes d'une pathologie à haut risque de développer des formes graves de la Covid-19 (par exemple les patients souffrant d'insuffisance rénale chronique, les personnes traitées pour cancer, greffées, ou trisomiques...).

Du fait de leur fragilité, ces personnes sont prioritaires, notamment dans les centres de vaccination qui augmentent leur capacité à vacciner.

Des plages horaires s'ouvrent, ce qui permet d'obtenir des rendez-vous dans des délais plus courts. En pratique, les personnes de 75 ans et plus vivant à domicile peuvent se faire vacciner :

- en centre de vaccination ;
- chez leur médecin traitant ;
- en pharmacie.

Pour toutes les personnes concernées, cette démarche volontaire de vaccination s'inscrit pleinement dans la relation de confiance qu'elles entretiennent avec le médecin traitant qui les conseille.

C'est donc à la demande de la Préfecture, que la commune a envoyé un questionnaire dédié aux personnes de plus de 75 ans, ce qui a représenté **350 envois** ; **117 questionnaires** ont été retournés à la Mairie.



La Mairie a pu réaliser **une opération « coup de poing »** qui s'est déroulée du **27 au 29 mars 2021** afin de favoriser l'augmentation de la vaccination chez nos aînés (des doses supplémentaires ayant été mises à disposition par l'ARS).

Nos actions en quelques chiffres :

- 22 bénévoles et agents mobilisés (du lundi au dimanche) ;
- 350 questionnaires de la Préfecture envoyés aux personnes âgées de plus de 75 ans ;
- 35% de réponses qui ont généré 30 visites à domicile pour aider à remplir le document, 15 aides à la prise de rendez vous en centre de vaccinations.

Lors de l'opération coup de poing décidée par la Préfecture et l'ARS du 27 au 29 mars 2021 :

150 appels téléphoniques pour s'assurer que les plus de 75 ans avaient eu accès à la vaccination ;
dont 22 personnes repérées comme souhaitant l'être (12 attendent la vaccination à domicile) ;
10 personnes vaccinées sur ce week-end ;

- 3 VSL mobilisés en urgence et un accompagnement effectué par un bénévole ;
- des bénévoles et des élus ont transporté des personnes jusqu'aux centres de vaccination.

Lors du second week-end du 09 au 10 avril 2021, suite aux annonces gouvernementales, élargissement de la campagne de vaccination au plus de 70 ans :

- 200 personnes de plus de 70 ans contactées en une journée ;
- 30 personnes souhaitant être vaccinées ;
- 23 rendez vous obtenus ;
- 7 personnes sur liste d'attente, (vaccinations prévues le week-end des 17 et 18 avril 2021).

Le Maire

Pierre DURAND



Mairie - Rue Saint-Martin - 80250 AILLY-SUR-NOYE
Tél : 03 22 41 71 71 - Courriel : mairie@aillysurnoye.fr
Jusqu'au 1er mai : ouverture de la Mairie au public uniquement les matins (lundis au samedis)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/mairieAillysurNoye/>
Application mobile : Intramuros : Ailly-sur-Noye

**Votre commune mobilisée
au plus près de vous !**

Le 02 avril 2021, Monsieur le Maire a réaffirmé le souhait de l'ouverture d'un centre de vaccination sur le territoire.

Toutes les personnes qui ne sont pas vaccinées et qui relèvent du public prioritaire peuvent contacter la Mairie au 03 22 41 71 71.

Si vous ou un de vos proches avez 70 ans ou plus et que vous n'avez pas réussi à obtenir un rendez-vous dans un centre de vaccination, alors vous pouvez nous laisser vos coordonnées :

- par mail Christine.bourdelle@aillysurnoye.fr
- par téléphone 06 85 13 25 80

(merci de nous préciser votre nom et prénom, date de naissance, adresse et n° de téléphone).

Prenez soin de vous et de vos proches
La Municipalité.

CORONAVIRUS - COVID-19
**Dépistage
exceptionnel
de la Covid-19
dans votre ville**

**Opération de dépistage
exceptionnelle de la Covid-19
dans votre ville**

Gratuit et sans- rendez-vous

**Munissez-vous de votre carte vitale
et d'une pièce d'identité
Dans l'attestation de déplacement,
cochez la case
« consultation et soins »**

**AILLY-SUR-NOYE
Salle des fêtes
Place Charles de Gaulle
VENDREDI 16 AVRIL
De 9h00 à 17h00**



**Opération de vaccination
exceptionnelle à la Covid-19
dans votre ville**

Gratuit et sans- rendez-vous

**Munissez-vous de votre carte vitale
et d'une pièce d'identité
Dans l'attestation de déplacement,
cochez la case
« consultation et soins »**

**AILLY-SUR-NOYE
Salle des fêtes
Place Charles de Gaulle
VENDREDI 23 AVRIL
De 9h00 à 17h00**